Quel printemps pour l'école publique ?

Alors que la profession alerte massivement sur les difficultés quotidiennes dans les écoles, la souffrance au travail des personnels et sur le manque de reconnaissance notamment salariale, le gouvernement reste sourd. La succession de trois ministres différent-es en à peine 6 mois, les mesures rétrogrades du "Choc des savoirs", les suppressions massives de postes (125 à Paris pour la rentrée 2024) et les annonces de coupes budgétaires par décret (582 millions retirés à l'Éducation nationale), font la démonstration du peu d'ambition que porte l'exécutif pour le service public d'éducation.

Avec la profession, la FSU-SNUipp revendique des moyens pour que les personnels puissent exercer leur métier sereinement. Elle continue de porter un projet émancipateur pour l'École qui permette à tous-tes les élèves de réussir. Ce message, nous le porterons dans les semaines et mois à venir, par nos mobilisations collectives locales et nationales et au travers des rendez-vous syndicaux dont vous trouverez les principales dates et mots d'ordre dans ce journal.

Il sera aussi au cœur de **l'Université de printemps de la FSU-SNUipp Paris, les 6 et 7 juin prochains**. Proposer des temps d'échanges et de formation pour reprendre en main notre métier et notre pouvoir d'agir professionnel est un engagement fort de la FSU-SNUipp. Ce rendez-vous sera l'occasion de nourrir nos réflexions et pratiques aussi bien professionnelles que syndicales, pour faire advenir une école émancipatrice. **Vous en trouverez le programme détaillé dans ce journal.**

Léa de Boisseuil

SOMMAIRE

p. 2-3 Programme Université de Printemps

INSERT Mobilisation Carte scolaire
Mobilisation Fonction publique

p. 4 Bulletin de syndicalisation

L'École n°408, du 28 février 2024, Journal du SNUipp Paris-FSU, CPPAP n°1027 S 07539, ISSN n° 12410233, Directeur de publication : N. Wallet, Prix : 1E. Imprimé par nos soins. Dispensé de timbrage.

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp (ou des syndicats de la FSU). Conformément à la loi du 08/01/78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant par écrit au SNUipp-FSU Paris.

PARIS 20 PPDC

P1

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 28/02/2024

EN ACTION et EN GRÈVE !

Samedi 2 mars
- **Rassemblement contre les suppressions de postes**
  14h30, place de la Sorbonne, devant les bureaux du Recteur

Lundi 4 mars
- **Colloque sur les droits des femmes retraitées**
  14h, Bourse du Travail, 3 rue du Château d'Eau

Mardi 5 mars
- **Rassemblement et délégations d'écoles contre les suppressions de postes pendant le CSA**
  8h30, 12 boulevard d'Indochine, devant le Rectorat

Vendredi 8 mars
- **Grève féministe**
  14h, place Gambetta

Vendredi 15 mars
- **Rassemblement et délégations d'écoles contre les suppressions de postes pendant le CDEN**
  8h30, 12 boulevard d'Indochine, devant le Rectorat

Mardi 19 mars
- **Grève Fonction publique**

Mardi 26 mars
- **Rassemblement des retraité-es pour les pensions, la santé et les services publics**
  14h, devant le Ministère des Finances à Bercy

Université de printemps 2024

Jeudi 6 et vendredi 7 juin

À l'annexe Varlin de la Bourse du Travail, 29 boulevard du Temple, 75003

Grande pauvreté et réussite scolaire : les possibles !

Jeudi 6 juin 2024
9h-12h

Marie-Aleth Grard est présidente d'ATD Quart Monde, elle a représenté ATD QM durant 13 ans au Conseil économique, social et environnemental où elle a été rapporteure d'un Avis intitulé « Une école de la réussite pour tous ». Elle a été responsable de la branche enfance de l'association et a joué, à ce titre, un rôle important dans la sensibilisation, auprès de la communauté éducative et en partenariat avec plus de 1 500 établissements scolaires, à la connaissance de la grande pauvreté. Marie-Aleth Grard est photographe de formation.

L'École n'arrive pas à atténuer les inégalités dues à l'origine sociale ou culturelle : elle trie dès le plus jeune âge et, loin de combler ces inégalités, elle les aggrave. Après une présentation d'ATD Quart Monde, Marie-Aleth Grard s'attachera à définir la grande pauvreté pour mieux comprendre la réalité de la vie quotidienne de ces familles et d'en mesurer l'impact sur la scolarité des enfants. Comment les équipes enseignantes peuvent-elles se positionner pour aider ces enfants qui vivent la grande pauvreté au quotidien et leur permettre de faire réussir l'ensemble de leurs élèves ? Une recherche participative, accompagnée par des chercheur-ses, est menée depuis 4 ans dans une quinzaine d'écoles primaires en France (la FSU-SNUipp en est partenaire), elle nous en parlera.

Faire vivre l'enseignement moral et civique

Jeudi 6 juin 2024
13h30-16h30

Julien Delaye est professeur de philosophie et formateur à l'Inspe de Créteil. Il enseigne plus particulièrement l'EMC et organise la mise en œuvre de projets pédagogiques dans les classes. Il vient de publier, avec Serge Cospérec, « Faire vivre l'enseignement moral et civique. Enquêter et discuter collectivement en classe » (ESF Sciences humaines, 2023).

L'EMC est une matière qui présente des difficultés didactiques particulières. Les modalités de sa mise en œuvre ne sont pas cadrées et les enseignant-es y sont très peu formé-es. De plus, c'est un travail qui veut développer la coopération et la solidarité, difficile à mettre en place dans un système scolaire qui ne montre pas l'exemple. Mener un débat sur une notion d'EMC ne s'improvise pas. Il faut être soi-même au clair avec ses propres valeurs et convictions et respecter la neutralité attendue du fonctionnaire, tout en formant les élèves aux valeurs morales et citoyennes. L'intervention apportera des éléments pour aider les enseignant-es à mener ces débats à partir de la mise en place d'un plan de questionnement pour piloter la discussion de manière souple mais guidée et en proposant des thèmes porteurs, par exemple à partir d'albums.

Langage et apprentissage en sciences à l'école primaire

Vendredi 7 juin 2024
9h-12h

Yann Lhoste est professeur des universités en sciences de l'éducation, didactique des SVT à l'université des Antilles (UFR LSH, Campus de Schoelcher) et à l'université de Bordeaux, au Laboratoire d'épistémologie et de didactiques des disciplines (U. Bordeaux, Lab-E3D).

Apprendre les sciences revient à s'approprier les concepts scientifiques ET les pratiques qui permettent de les élaborer, en particulier les pratiques langagières spécifiques aux activités scientifiques. Dans cette conférence, après avoir questionné de ce point de vue un enseignement ordinaire et une séquence expérimentale des sciences à l'école primaire en lien avec la classification scientifique du vivant, nous pointerons quelques conditions de possibilité pesant sur la construction des situations d'enseignement-apprentissage et de leur conduite qui donnent toute leur place aux pratiques langagières spécifiques dans l'enseignement des sciences à l'école. Nous pointerons également les enjeux de ces relations particulières qui existent entre langage et apprentissage en sciences.

Synthèse des débats et questions d'actualité

Vendredi 7 juin 2024
13h30-15h

Cette dernière partie de l'Université de Printemps a pour but d'effectuer la synthèse des interventions et des débats et de tracer des perspectives pour la suite. C'est également l'occasion de débattre des questions d'actualité.

De l'importance de la formation syndicale

C'est aussi le rôle du syndicat de proposer aux collègues un cadre de réflexion sur le métier et l'éclairage de la recherche. Les stages de formation syndicale et pédagogique proposés par la FSU-SNUipp sont des moments importants pour la formation des collègues. Réfléchir au métier ensemble, repenser nos pratiques, prendre du recul ; un usage perdu tant nous sommes pris-es dans le quotidien de la gestion de classe.

Vous avez droit à 12 journées de stage par an, sur temps de classe remplacées et rémunérées normalement : saisissez-vous en !

Pour participer à l'Université de Printemps :

L'absence est de droit et doit normalement être remplacée. Il faut la faire au plus tard un mois avant, soit avant le lundi 6 mai.

☞ La demande se fait, soit :
– sur Arena (https://bv.ac-paris.fr/) > Gestion des personnels > Autorisations d'absences 1er degré
– à la circonscription, par mail
Dans les deux cas, mettre en pièce jointe la lettre type ET la demande d'autorisation d'absence (des modèles se trouvent sur notre site).
La non réponse de la hiérarchie vaut pour accord. Les seuls documents à fournir sont la lettre type et la demande d'autorisation d'absence.
Une l'attestation de présence vous sera fournie lors du stage, à n'envoyer que si la circo vous la réclame après le stage (aucune convocation n'est à transmettre au moment de la demande).

☞ Envoyer un mail pour nous prévenir de votre présence : snu75@snuipp.fr

SE SYNDIQUER POUR RENFORCER L'ACTION DU SNUIPP–FSU

Les informations que vous nous communiquez servent à vous adresser les publications du SNUipp et de la FSU et nous permettent de vérifier que les opérations administratives se déroulent équitablement.
À cause de la loi de Transformation de la Fonction publique, l'Administration ne nous fournit plus aucun document, il est donc essentiel que vous complétiez et/ou actualisiez tous les champs de ce bulletin.

INFOS PERSO

Nom ..... Nom de naissance .....

Prénom ..... Date de naissance ...../...../.....

Adresse personnelle .....

Tel fixe ..... Portable ..... Mail .....

INFOS PRO

Date titularisation : ...../...../..... Échelon au 01/09/2023 : ..... Je suis PES / retraité-e.

Affectation (adresse de l'école ou du PIAL) .....

Type de poste : Adjoint-e / Directeur-trice / AESH / TRS / Brigade / PEMF / CPC / RASED / PsyEN / Autre : .....

Situation administrative : Temps plein / Temps partiel : ..... % / Dispo / Congé parental / Autre : .....

Vous trouverez toutes les infos pro sur votre iProf.

Les données collectées sont à usage exclusif du SNUipp-FSU et ne sont ni communiquées, ni commercialisées à des tiers. Elles sont enregistrées par le SNUipp-FSU et conservées le temps de votre adhésion. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en nous écrivant un mail ou un courrier.

En gras, le montant de l'adhésion / En petit, ce qu'il restera à votre charge après remboursement de 66% du montant en crédit d'impôt à déclarer en 2024 pour une cotisation pour l'année 22-23.

Ech	PE		Hors Classe		Classe Ex			Instit	
1	**60 €**	20 €	**199 €**	68 €	**243€**	83 €			
2	**100 €**	34 €	**214 €**	73 €	**259€**	88 €			
3	**140 €**	48 €	**230 €**	78 €	**274€**	93 €			
4	**150 €**	51 €	**237 €**	81 €	**293€**	100 €		**131 €**	45 €
5	**159 €**	54 €	**243 €**	83 €	1 spé	**304€**	103 €	**134 €**	46 €
6	**163 €**	55 €	**259 €**	88 €	2 spé	**327€**	111 €	**136 €**	46 €
7	**173 €**	59 €	**274 €**	93 €	3 spé	**343€**	117 €	**139 €**	47 €
8	**186 €**	63 €						**147 €**	50 €
9	**199 €**	68 €						**154 €**	52 €
10	**214 €**	73 €						**164 €**	56 €
11	**230 €**	78 €						**180 €**	61 €

Situation	Montant
AESH	**25 €**
AED / M1 / M2 MEEF (alternant et non alternant)	**30 €**
Stagiaires (PES) / Contractuel-les	**60 €**
En disponibilité / Congé parental	**80 €**
À temps partiel *50%, 75% ou 80% de la cotisation du tableau ci-contre selon ma quotité de travail avec un montant minimal de 80 €*	
Pension inférieure à 1500€	**90 €**
Pension entre 1500€ et 2000€	**105 €**
Pension supérieure à 2000€	**120 €**

Situation	J'ajoute :
Je suis PE spé, en UPE2A, brigade.	**+ 5 €**
J'ai une direction d'école ou de SEGPA.	**+ 13 €**

MODE DE RÈGLEMENT

Le montant de ma cotisation est de ..... € .

☐ Je paye avec 1 ou plusieurs chèques **à l'ordre du SNUipp Paris.**
Maximum 4, datés du jour de l'émission des chèques et j'indique au dos la date souhaitée pour l'encaissement.

☐ Je choisis le prélèvement automatique : remplir le mandat de prélèvement ci-dessous et **joindre un RIB**.
Entourez les mois de prélèvement qui doivent être consécutifs (jusqu'à 10 mois).

novembre décembre janvier février
mars avril mai juin juillet août

☐ **TACITE RECONDUCTION**
Cochez la case si vous souhaitez que votre adhésion soit reconduite automatiquement.

Date :

Signature :

Mandat de prélèvement - Cotisations SNUipp-FSU Paris

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le SNUipp-FSU Paris à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUipp-FSU Paris. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

DÉBITEUR : Votre nom ..... Votre prénom .....

Votre adresse .....

.....

IBAN : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

BIC : | | | | | | | | | | | |

Signature :

Fait le ../../.. à .....

Crédit Mutuel Enseignant
69 boulevard Saint Germain
75005 Paris
IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA
FR50ZZZ629416

BULLETIN DE SYNDICALISATION 2023-2024 à renvoyer à SNUipp-FSU Paris 11 rue de Tourtille 75020 Paris

DÉFENDRE L'ÉCOLE PUBLIQUE

NON AUX 125 SUPPRESSIONS DE POSTES À PARIS !

Après les 155 postes supprimés à l'académie de Paris en septembre 2023, le Ministère prévoit pour la rentrée 2024, 125 suppressions supplémentaires ! Cela va entrainer plus de 180 fermetures de classes et empêchera la création de postes nécessaires : remplaçant-es, RASED, enseignant-es spécialisé-es, formateur-trices...

Les syndicats parisiens FSU-SNUipp, SNUDI-FO, SUD éducation, SE-UNSA, CGT éduc'action, CNT-STE, avec l'association de parents d'élèves FCPE Paris, dénoncent ces suppressions de postes massives et cette absence totale d'investissement dans le service public d'éducation. L'École publique est à un point de rupture : inclusion sans moyens, crise du remplacement, stagnation salariale des enseignant-es, absence de statut et de salaire digne pour les AESH, pénurie d'enseignant-es et de personnel médico-social, aggravation des difficultés scolaires, dégradation des conditions de vie des familles... Les écoles parisiennes ont besoin d'un véritable plan d'urgence ! Il faut, pour le service public d'éducation, des moyens à hauteur des besoins ! Ces conditions de travail dégradées vont être encore aggravées par la mise en place des groupes de niveaux au collège qui auront nécessairement des répercussions dans nos classes de cycle 3. Nous exigeons le retrait des groupes de niveaux au collège et des mesures contenues dans le « choc des savoirs ».

Nous exigeons l'annulation des 125 suppressions de postes et la création de tous les postes nécessaires (classes, remplaçant-es, RASED...).

Les organisations syndicales parisiennes FSU-SNUipp, SNUDI-FO, SUD éducation, SE-UNSA, CGT éduc'action et la CNT-STE, avec l'association de parents d'élèves FCPE Paris, appellent les personnels des écoles parisiennes à se mobiliser pour exprimer leur opposition à ces suppressions massives de postes et à exiger un réel investissement pour l'école publique à Paris.

Un préavis de grève a été déposé pour le mardi 5 mars, jour du Comité social d'administration (CSA), instance qui étudiera l'ensemble des mesures de carte scolaire proposées par l'Académie.

Rassemblement samedi 2 mars à 14h30
Place de la Sorbonne

Rassemblement mardi 5 mars, jour du CSA, dès 8h30
devant le Rectorat, 12 boulevard d'Indochine

Communiqué de presse

Budget : le gouvernement contre le pays !

Le ministère chargé des Finances a publié ce matin un décret portant annulation pour un montant de 10 milliards d'euros de crédits publics pourtant prévus par une loi de Finances adoptée à grands coups de 49-3. Ceci confirme une fois encore le renoncement de ce gouvernement à faire face aux crises sociales et environnementales.

Le gouvernement avoue avoir tablé sur une prévision de croissance qu'il a largement surestimée ! Cette volte-face révèle encore davantage la réalité crue de l'austérité budgétaire délibérément choisie et partiellement masquée un temps derrière cette prévision hasardeuse.

Alors que les investissements massifs nécessaires n'étaient déjà pas programmés par la Loi de finances, le pays peut-il se passer de 2,2 milliards d'euros pour l'environnement, de 700 millions pour la cohésion des territoires (dont 300 millions d'aides au logement et 358 pour l'amélioration de l'habitat) et d'un milliard en moins pour le travail et l'emploi ?

L'enseignement supérieur en difficulté budgétaire récurrente se voit retirer 900 millions (dont l'essentiel était destiné à la Recherche). 582 millions d'euros sont soustraits à l'Ecole publique dont près des deux tiers auraient dû servir à rémunérer des personnels d'enseignement, d'Education et d'accompagnement des élèves.

Cette saignée confirme les orientations antisociales et climaticides de ce gouvernement. Il a choisi depuis 2017 de priver l'État de financements par des cadeaux aux plus grandes entreprises et aux privilégiés. Aujourd'hui il présente la facture au peuple : toujours moins d'école, toujours moins de services publics, moins de santé, moins de politiques sociales.
Face aux crises sociales et environnementales, l'heure n'est pourtant ni à la réduction de la dépense publique ni au renoncement à des ressources légitimes pour l'État et la société. Il faut rétablir ces revenus fiscaux abandonnés aux grandes entreprises et aux ultra-riches.

Ces coupes vont aussi affecter toujours plus les conditions de travail et de rémunération des personnels de la fonction publique et leur capacité à exercer leurs missions d'intérêt général au service des usagers. Pour les salaires et les conditions de travail et contre la rémunération au « mérite », la FSU avec l'intersyndicale Fonction publique appelle résolument à la grève le mardi 19 mars.

Bagnolet, le 22 février 2024